Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste

Madame, Monsieur, Chers Compatriotes et Amis,

Le Pays subit une crise qui ne peut s'exprimer en simples termes de majorité parlementaire mais qui est profonde et durable.

Si je sollicite à nouveau vos suffrages, les mandats que je détiens démontrent suffisamment que ce n'est pas par ambition personnelle mais par désir de servir plus utilement encore notre grande et notre petite Patrie.

La présence à mes côtés de Pascal ARRIGHI et son retour dans la vie politique insulaire donnent un sens à cette action commune que nous voulons mener.

Et d'abord, nous refusons le dilemme « X ou le chaos », les dernières semaines ayant démontré que l'on peut avoir les deux à la fois. Nous refusons la coupure de la France en deux. Dans les périodes de crise et ceci se prolonge il est impensable que les élus de 50 % des Français puissent espérer gouverner contre l'autre moitié de la France. L'expérience des 10 années qui viennent de s'écouler montre suffisamment que l'on ne peut exercer « de manière solitaire le pouvoir », refuser le dialogue des idées, mépriser les élus, être indifférent envers les revendications sociales justifiées, comme l'a écrit le rédacteur en chef du « Monde » la semaine dernière : « Peut-on raisonnablement penser que le Président de la République puisse accomplir avant 1972 ce qu'il n'a pas entrepris depuis 1962 ».

Sur le plan national je ne peux que reprendre — puisque l'évènement a confirmé nos craintes et nos prévisions — ce que je vous proposais l'an dernier :

Une Société de citoyens libres et majeurs, ou la Constitution et les institutions sont respectées par tous, avec un équilibre des pouvoirs assuré avec une stabilité qui doit être réelle et non aboutir à la ronde de titulaires de ministères comme à l'Education Nationale où l'on a connu dix ministres en dix ans, et avec quel résultat !

La liberté de l'Information implique une information purement objective, ce n'est pas par hasard que toutes les professions de l'O.R.T.F. demandent que toutes les opinions soient exprimées et que la télévision et la radio cessent d'être l'organe de propagande du pouvoir.

Une économie de progrès.

Une agriculture moderne assurant aux travailleurs la rémunération minimum à laquelle ils ont droit et les garanties de l'emploi.

Une justice sociale qui implique que des sacrifices soient consentis par la Nation en faveur des couches les plus défavorisées de la population, personnes âgées, chômeurs, jeunes en danger de chômage. De la même manière, comme je l'avais demandé l'an dernier, et comme notre Groupe Parlementaire l'a demandé, sans être écouté du Gouvernement, la juste indemnisation pour les rapatriés d'Algérie sur la base de la loi de 1946 relative aux dommages de guerre et l'amnistie totale pour ceux qui ont été mêlés aux évènements d'Algérie.

L'an dernier, dans ma profession de foi — qui peut être relue sans rougir — avait été dénoncée « l'insuffisance de l'équipement scolaire qui décourage notre jeunesse ». La révolte étudiante qui est plus profonde que le pouvoir n'a voulu le faire croire et qui ne se bo[illegible] pas à « quelques enragés » a traduit un malaise profond, une inquiétude des jeunes sur l'avenir qui implique une transformation profonde de l'université et des écoles, une rénovation de la culture.

Sur le Plan Corse notre département a, plus que les autres souffert de ces 10 années d'indifférence et, comme cela avait été écrit dans ma profession de foi de l'an dernier : **« d'inefficacité dans l'immobilisme ».**

Les problèmes spécifiques corses n'ont pas été réglés. Si nos communes ont pu survivre et continuer à s'équiper, elles le doivent à l'action persévérante et à l'aide constante du Conseil Général. Il y a un écart scandaleux entre les promesses faites et non tenues et ce qui a été décidé par le Gouvernement.

Pour sauver la Corse nous nous battrons sur les points suivants :

1) La Corse doit être **érigée en Région de Programme Autonome** afin de recevoir directement les crédits qui lui sont nécessaires et ne pas les partager avec les Bouches-du-Rhône, les Alpes-Maritimes ou le Var.

2) Les liaisons de la Corse avec le Continent que ce soit sur le plan des télécommunications, des liaisons, des transports maritimes ou aériens ne se sont pas améliorées mais ont subi une détérioration manifeste. Le monopole du pavillon ne disparaît pas comme on l'avait indiqué de manière erronée avec l'entrée en vigueur du marché commun et sa disparition suppose une loi spéciale qui s'attache, contre les conséquences des grèves, à baisser les tarifs, faciliter la venue en masse des touristes.

3) Un véritable statut fiscal qui doit trouver son fondement dans les faveurs accordées aux départements d'Outre-Mer implique que pour une période de démarrage, une exonération totale de la T.V.A., la non-imposition des bénéfices réinvestis sur place, un allègement de l'impôt sur le revenu. Seul, ce statut peut redonner vie à notre économie et non point les mesures insuffisantes prises par le Gouvernement l'an dernier et qui ont été soumises au Parlement sans consultation et sans participation. La continuité territoriale est pratiquée entre la Sardaigne et l'Italie, elle ne l'est pas entre la Corse et le Continent. Ainsi les promesses n'ont pas été tenues, il suffit de penser à la desserte du port d'ILE-ROUSSE.

4) **Il faut protéger les victimes des grèves récentes** qui se sont prolongées pour les transports maritimes, non seulement sur le plan hôtelier mais sur le plan des activités économiques et commerciales de toute la Corse. Des mesures sont à prendre pour différer d'une année le remboursement des prêts accordés par les Caisses pupubliques et pour reviser les forfaits en matière fiscale.

Bref, nous demandons que **l'Ile de Corse** soit ouverte librement et totalement à toutes les communications nationales **et internationales.** Ainsi, et ainsi seulement, ses habitants n'auront plus à vivre dans l'inquiétude, mais dans la prospérité et dans la tranquilité.

Alors que la crise profonde que connaît le pays a trouvé son point de départ dans la révolte étudiante, nous devons essayer d'obtenir pour les étudiants corses, en dehors même de la transformation interne de l'université, un cadre adapté à leur études, c'est-à-dire l'implantation en Corse des études supérieures du 1er Cycle (Collèges Universitaires, Juridique, Littéraire, de Lettres et de Sciences) et des Instituts de Technologie spécialisés qui correspondent au tempérament et à la vocation des insulaires (Institut des Sciences Administratives préparant aux carrières administratives, Institut des activités touristiques).

Les étudiants corses doivent recevoir **des bourses à niveau égal** à celui dont bénéficient les étudiants originaires des départements d'outre-mer ou des pays états francophones. Telles sont les mesures qui peuvent donner espoir et confiance à notre département et surtout à notre jeunesse si inquiète et impatiente d'assurer la relève.

L'an dernier le député élu avait promis de visiter une fois l'an au moins toutes les communes de notre circonscription. Vous jugerez si ces promesses, comme d'autres, ont été tenues.

Par notre présence continuelle en Corse et notre action soutenue sur le plan national comme sur le plan insulaire, nous souhaitons avec votre concours que s'exprime sur le plan national la voix de notre petite Patrie.

Vive la Corse,

Vive la France,

Vive la République.

Vu, le suppléant,

ARRIGHI Pascal,

Maître des Requêtes au Conseil d'Etat
Ancien Rapporteur Général de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale
Officier de la Légion d'Honneur - Médaille Militaire

GIACOBBI François,

Avocat - Maire de Venaco - Sénateur
Président du Conseil Général - Ancien Ministre
Croix de Guerre 1939-1945

Imp. Siciliano & Journal de la Corse